



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E70675

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2026

ÉDITÉ LE 05/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1988

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 01/01/2014

Capital : 750 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC STRASBOURG 88B953 348178989

Siret : 348 178 989 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4025141

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140792711

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140792711

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ETS DOLLINGER PIERRE

6 RUE DE L'ECOLE MATERNELLE  
67170 BERSTHEIM

Téléphone : 03 88 51 57 05

Portable : 06 28 11 73 83

Fax :

Site Internet : <http://dollinger-pierre.fr>

E-mail : veronique.erbs@ets-dollinger.fr

Responsabilité légale :

ERBS VERONIQUE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / DOLLINGER ERIC  
PRÉSIDENT / DOLLINGER ANDREE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 33      Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/03/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/05/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	02/03/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	02/03/2023
o Ventilation mécanique	19/05/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1